Ville de Rimouski

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

(PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE)

Aux personnes intéressées

Projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre l'agrandissement d'une maison unifamiliale sur le lot 3 644 757 du cadastre du Québec

1. Objet du projet de résolution

Lors de la séance ordinaire du 16 novembre 2026, le conseil municipal de la Ville de Rimouski a adopté un premier projet de résolution portant sur un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), afin de permettre l'agrandissement d'une maison unifamiliale sur le lot 3 644 757 du cadastre du Québec, au 70, chemin du Rang-Double.

2. Assemblée publique de consultation et consultation écrite

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi 30 novembre 2026**, à compter de **19 h 30**, en la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 205, avenue de la Cathédrale, Rimouski. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de résolution et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Une consultation écrite se tiendra également du **mercredi 18 novembre 2026 au mercredi 1er décembre 2026, à 12 h**. Tout intéressé peut participer à cette consultation en cliquant sur le lien suivant.

3. Description du territoire visée

Le lot visé par le projet est situé dans le district Sainte-Blandine/Mont-Lebel, entre le 5e rang et chemin du Grand-Macpès,

Un croquis indiquant l'emplacement du lot concerné, de la zone concernée et des zones contiguës est joint à la fin du présent avis.

4. Approbation référendaire

Le projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

5. Documentation

Il est possible de consulter la présentation du projet en cliquant sur le lien suivant.

Le projet de résolution et le croquis peuvent également être consultés de la façon suivante :

a) en se présentant en personne, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45;

b) en faisant la demande :

- par téléphone au **418 724-3125**;
- par écrit à l'adresse **greffe@rimouski.ca**.

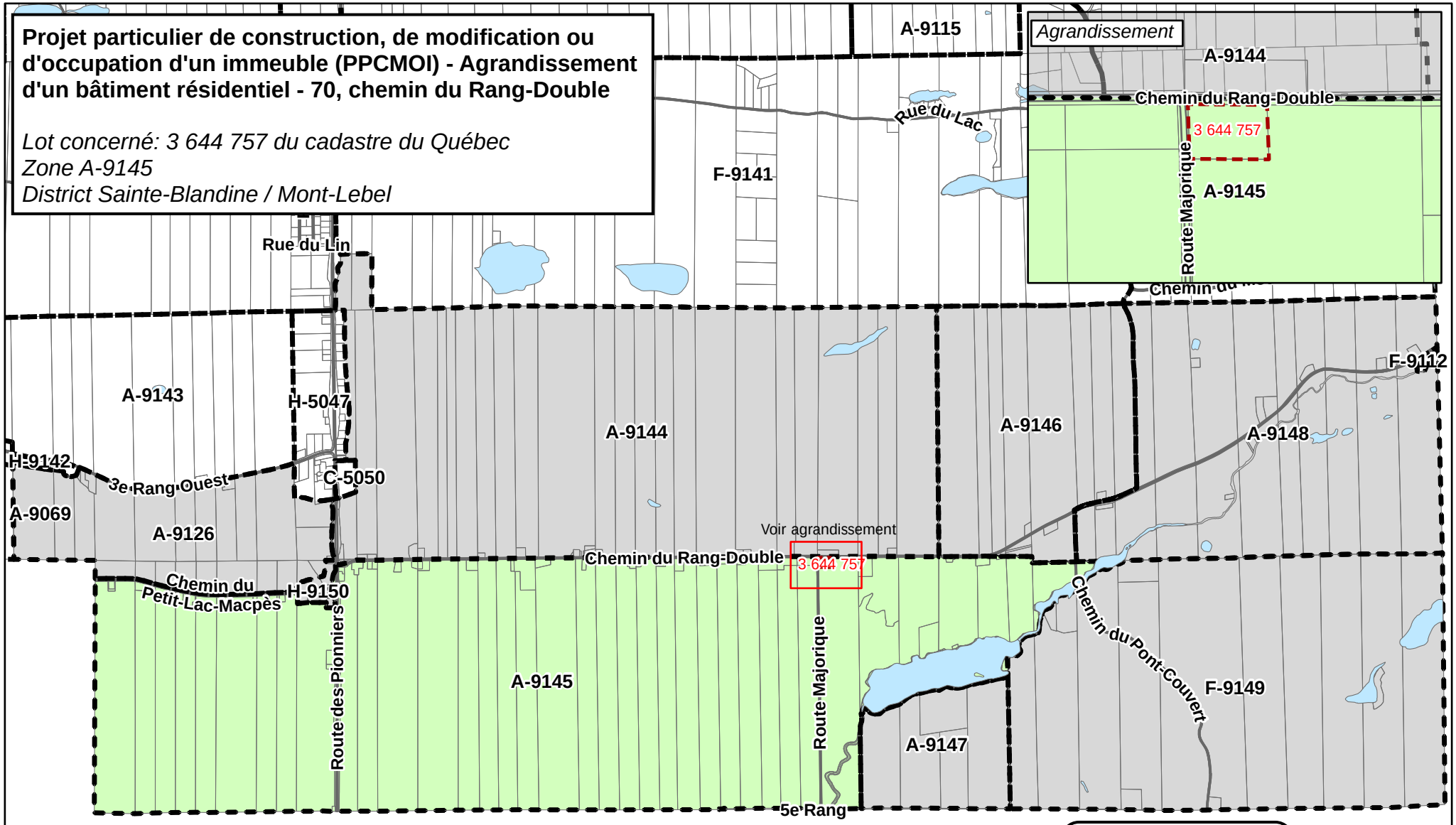
c) en consultant le procès-verbal de la séance du 16 novembre 2026, sur le site Web de la Ville, à l'adresse : https://rimouski.ca/ville/democratie/proces-verbaux

Rimouski, le 18 novembre 2026

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat
Greffier

Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) - Agrandissement d'un bâtiment résidentiel - 70, chemin du Rang-Double

Lot concerné: 3 644 757 du cadastre du Québec
Zone A-9145
District Sainte-Blandine / Mont-Lebel



Type de Zonage
A: Agricole
AN: Aire naturelle
C: Commercial
F: Forestier
H: Habitation
I: Industriel
P: Communautaire et utilité publique
R: Récréatif

Zone concernée:

H-9145

Zones contiguës:

A-9126, A9144, A-9146, A-9147, A-9148, H-9149, H-9150

0 500 1 000 2 000 m

1 :35 000

Légende
- Lot concerné
- Zone concernée
- Zone contigüe
- Limite de zonage
- Limite cadastrale

6 novembre 2026
Plan Z2026-7105